

## LES RELIQUES DE LA PASSION DE L'ABBAYE SAINT-CORNEILLE DE COMPIÈGNE

par

*Pierre DOR*

Résumé :

L'abbaye Saint-Corneille de Compiègne possédait, avant la Révolution, plusieurs reliques insignes de la Passion, données par Charles le Chauve, et qui proviendraient d'Aix-la-Chapelle, où Charlemagne les aurait déposées au début du IXe siècle, après les avoir acquises à Jérusalem (ou à Constantinople). S'il reste peu aujourd'hui de ces reliques, les textes et les inventaires en ont conservé le souvenir et l'histoire.

Avant la Révolution, l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne possédait de nombreuses reliques, dont plusieurs se rapportaient à la Passion de Jésus<sup>1</sup>. Signalons notamment, d'après une *Description de l'abbaye* de 1770 :

- un suaire ayant enveloppé le corps de Jésus après sa descente de croix ;
- une portion de la couronne d'épines consistant en un rameau de quatre ou cinq épines ;
- une pointe d'un clou ayant servi à la crucifixion ;
- un voile avec lequel la sainte Vierge couvrit le corps nu de son Fils sur la croix ;
- un fragment de la vraie croix ;
- un morceau de la tunique d'Argenteuil ;
- un morceau de plat ayant servi à la Cène ;
- un fragment de la colonne de la Flagellation ;
- un morceau du saint sépulcre ;

---

(1) Il n'en reste pratiquement rien.

- un fragment d'éponge.

La plupart de ces reliques auraient été données à l'abbaye par Charles le Chauve en 877 ; l'empereur les aurait prises à Aix-la-Chapelle, où Charlemagne les avait déposées vers l'an 800.

Font exception à cet apport les reliques de la colonne et du sépulcre, attestées à partir de 1550 seulement, et le plat de la Cène arrivé au monastère au XVe siècle, date de l'authentique l'accompagnant.

1 - Pour ce qui est du fragment de tunique (ou robe) sans couture, on pourrait croire à lire la seule *Description* de 1770 qu'il provient d'un don direct de Charles le Chauve. Voici en effet ce que dit ce texte :

“Une des plus belles pièces qui se conservent dans le Trésor, c'est une Croix d'or de six pouces et de dix, avec le pied de vermeil, sur lequel elle est montée. On prétend qu'elle servoit de Croix pectorale à l'Empereur Charlemagne. Il y a un morceau assez considérable de la vraie Croix : au bas est enchâssé dans un crystal entouré de pierreries, un morceau de la Robe sans couture de Notre Seigneur, que l'on garde à Argenteuil. Ce présent vient de Charles le Chauve. On assure que Charlemagne l'avoit reçue de l'Impératrice Irène”.

L'Inventaire du trésor, de 1698, était moins ambigu :

“Une croix d'or d'un pied de hauteur, dans laquelle il y a une partie considérable du Bois de la vraie croix, en forme de croix. Elle a appartenu à Charlemagne, et a été donnée à Saint Corneil par Charles le Chauve son petit fils. Au bas de cette croix est enchassé dans un cristal entouré de pierreries un morceau de la Robe sans couture de nôtre Seigneur, qui se conserve à Argenteuil”.

L'étude de la tunique d'Argenteuil nous permet de voir que le fragment de robe sans couture dont il est question a été dérobé vers 1687 seulement par le R. P. Charles Petey de l'Hostellerie, ancien prieur du monastère d'Argenteuil, au profit de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne<sup>3</sup>.

En réalité, seuls le reliquaire et le fragment de la vraie croix pourraient provenir d'un don de Charles le Chauve.

2 - Passons aux reliques du clou et de la couronne d'épines :

Elles auraient été offertes en même temps que le saint suaire, donc en 877. La relique de la couronne d'épines est mentionnée dès septembre 1150 par Suger, abbé de Saint-Denis ; il l'appelle “la couronne d'épines”, peut-

---

(2) *Inventaire...*, 1698, p. 6.

(3) Dor, 2002, pp. 101-103.

être en prenant la partie pour le tout, ou en raison de la forme-même du reliquaire. Le premier texte qui en parle en détail est l'inventaire du 15 janvier 1638 : le reliquaire était une grande couronne d'or et de filigranes, accompagnée d'une croix à double traverse abritant la relique du clou. Une inscription "en caractères anciens <sup>4</sup>" indiquait la nature des reliques conservées. Ce reliquaire fut fondu à la Révolution, mais l'église Saint-Jacques de Compiègne possède encore une épine et un fragment d'éponge qui pourraient être une partie des anciennes reliques <sup>5</sup>.

3 - La relique la plus célèbre de l'abbaye était sans aucun doute le saint suaire (sans aucun rapport avec la relique de Turin). La relique de Compiègne a été brûlée en 1793. On a cru à tort qu'elle avait été épargnée par la Révolution et qu'elle n'avait été dénaturée que plus tard par la maladresse d'une servante qui, ignorant qu'il s'agissait d'une relique, avait tenté de la nettoyer pour la rendre plus blanche. En réalité, ce linge détérioré n'est autre que le *subligaculum* (voile dont la Vierge se serait servie pour cacher la nudité de son Fils en croix) ; cette relique, aussi attribuée à un don de Charles le Chauve, est à rapprocher du voile de même origine, qui aurait été donné à la cathédrale de Chartres en 876. Le voile de Compiègne est encore conservé, tout au moins partiellement, et atteint dans une de ses parties 4,20 m. de long <sup>6</sup>. Aucune étude scientifique récente ne semble avoir été faite sur cette relique.

Mais revenons au saint suaire.

Le premier document qui en parle est un diplôme en latin du roi Philippe 1er, longtemps daté de 1082, mais qui en réalité est de 1079. Il relate le transfert du suaire de Compiègne de sa châsse d'ivoire dans une châsse d'or, donnée par la reine d'Angleterre, Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant :

"Pour témoigner notre reconnaissance à Dieu et pour répondre à l'humble requête des frères de l'église de Compiègne, et principalement aux instances réitérées de la très chrétienne Mahaut, reine d'Angleterre, il nous a plu de procéder à la translation des reliques de Notre-Seigneur et Sauveur. L'empereur Charles le Chauve, prince très chrétien et monarque magnifique du monde entier, avait placé ces reliques avec une grande dévotion dans un vase d'ivoire, à Compiègne, séjour royal et vénérable. Nous les avons déposées dans un autre vase en or, merveilleusement orné de gemmes et autres pierres précieuses que la susdite reine d'Angleterre avait envoyé à l'église de

---

(4) Précise le même inventaire.

(5) Ce fragment d'éponge est mentionné à Saint-Corneille dès le XIVe s. par Jean d'Outremouse.

(6) Delvigne, 1942.



*Saint Suaire conservé à l'abbaye Saint-Corneille*

*Estampe anonyme, vers 1628 (?)*

*Bibliothèque Saint-Corneille, legs J. Mourichon, 1975*

*Phot. Schryve, Compiègne*



Compiègne. C'est le dimanche *Laetare Jerusalem* que s'est faite cette translation, selon le cérémonial qui avait été arrêté et réglé entre les évêques et les fidèles du Christ. Trois jours de jeûne ont précédé l'exposition de ces reliques sacro-saintes, savoir le *linceul*, le linceul dans lequel le corps du Christ fut enveloppé dans le tombeau que nous nommons *sindon* avec l'évangéliste. Puis, nous les avons retirées du vase d'ivoire pour les enchâsser dans le vase d'or. La cérémonie s'est faite au milieu des actions de grâce et des vœux des fidèles, en présence d'une innombrable et presque infinie multitude de chrétiens".

Le reliquaire signalé dès 1079 est un coffret d'ivoire en forme d'église surmontée d'un clocher<sup>7</sup>. En 1666, il abritait des reliques inconnues. Encore visible en 1770, il disparut probablement à la Révolution. Il est intéressant de noter la matière de ce premier reliquaire, l'ivoire. La tunique d'Argenteuil était aussi conservée en 1156 dans un coffre d'ivoire orné de divers tableaux en relief représentant sur les côtés la Passion du Christ, et sur le dessus, la sainte Vierge fabriquant la sainte robe. L'histoire de la relique d'Argenteuil permet de faire remonter ce reliquaire au moins jusque vers 885, avant les dévastations des Normands dans la région. Montfaucon, au début du XVIIIe s., considérait qu'il remontait à l'époque de Charlemagne. Il a disparu aussi à la Révolution. Il est curieux de constater la coïncidence entre les deux reliques : toutes deux attribuées à un don carolingien, elles étaient conservées toutes deux dans des reliquaires d'ivoire.

Voyons maintenant l'origine du suaire :

Selon un récit de la fin du XIe s., composé à l'abbaye de Saint-Denis, la *Descriptio...*, Charlemagne, à la demande du patriarche de Jérusalem, libère la Ville Sainte, et revenant par Byzance, demande des reliques, comme seule récompense de ses peines : le suaire en fait partie. Charlemagne dépose ces reliques à Aix-la-Chapelle, où elles restent jusqu'à ce que Charles-le-Chauve en transfère une partie à Saint-Corneille de Compiègne qu'il vient de fonder. Si ce récit est légendaire, puisque Charlemagne n'est jamais allé en Terre Sainte, ni à Byzance, il n'est pas entièrement dénué de fondements : Charles le Chauve s'est bien rendu à Aix-la-Chapelle en 876 et, selon Eginhard, Charlemagne a reçu en 799 des reliques provenant du Saint-Sépulcre. L'histoire de la tunique d'Argenteuil nous a amené à considérer que cette dernière provenait de Jérusalem et non de Constantinople. Il en est peut-être de même pour le suaire de Compiègne :

L'évêque français Arculfe voit vers 670 à Jérusalem, un saint suaire<sup>8</sup>. Dans le récit de saint Adaman, on fait subir au suaire l'épreuve du feu pour

(7) La Bibl. Saint-Corneille possède une gravure du XVIIe s. le figurant.

(8) selon le récit du bénédictin saint Adaman, dont l'affirmation a été reproduite par Bède le Vénérable au début du VIIIe s.

en prouver l'authenticité. Il est précisé dans ce récit que le suaire mesure en longueur, environ huit pieds (soit 2,6 m.). L'histoire nous a conservé le souvenir de plusieurs suaires censés avoir appartenu au Christ. Un seul a les dimensions et les caractères du suaire de Jérusalem : c'est le suaire de Compiègne qui mesurait 2,37 m. sur 1,20 m.

Ce suaire est ainsi décrit par Dom Bertheau vers 1650 :

“Le saint Suaire de Compiègne dans lequel le corps de Jésus a toujours demeuré gisant enseveli dans le sépulchre est fait et composé de toille fine et déliée, toute tissue de lin, ayant encore sa blancheur naturelle sans tache aucune, du moins qui soit bien apparente, fort long et large et capable de contenir et envelopper un grand corps humain, auprès duquel se trouve encore un aultre linge non moins précieux que le premier assçavoir : le linceul sacré qui couvrit le chef adorable du mesme Jésus dans le sépulchre, que l'évangéliste saint Jean (ch XX, 7) appelle le Suaire qui estoit sur le chef de Jésus, que les anges ne meslèrent pas avec les aultres linges, mais le meirent à part tout enveloppé par révérence, comme tesmoigne le mesme évangéliste. Ce linceul, en comparaison du précédent, est fort petit, mais néanmoins capable de couvrir la teste, estant de la grandeur d'un amict dont se sert le prestre pour dire la messe”.

Dans le procès-verbal de 1628, il est précisé que ce second linge mesure 8 aulnes en tout sens (soit 60 cm<sup>2</sup> environ).

En 726, saint Jean Damascène laisse entendre que les linceuls sont toujours à Jérusalem. Si les deux suaires de Jérusalem et de Compiègne sont bien les mêmes, c'est entre 726 et 1079 que le transfert s'est fait (le passage par Constantinople au VIII<sup>e</sup> s. reste possible).

L'origine carolingienne du suaire de Compiègne est vraisemblable, et un inventaire de 804 extrait d'un manuscrit de Saint-Denis rapporté par Du Saussay en 1615 signalerait à Aix-la-Chapelle cette relique avec les épines, le clou et un fragment de la vraie croix ; néanmoins l'origine directe de la relique de Compiègne n'est pas assurée : soit elle viendrait directement d'Aix, soit elle serait passée par Kornelimünster qui en conserve encore aujourd'hui une partie (relique de 6,15 m. sur 3,52 m.) : Compiègne et Kornelimünster auraient échangé en 875 le chef du pape saint Corneille contre la moitié du saint suaire (*sindon munda*). L'étude précise de la relique de Kornelimünster permettrait peut-être d'en savoir plus<sup>9</sup>.

Je voudrais seulement attirer l'attention sur un point :

---

(9) Les documents de 1228 et 1264 ne nomment pas le saint suaire ; en 1359, le pape d'Avignon Innocent VI donne une charte d'indulgence pour les reliques de Kornelimünster, sans parler explicitement du suaire.

- Dans le récit que fait saint Adaman, il précise qu'on a enveloppé le suaire d'un autre linge <sup>10</sup>. Ne se pourrait-il pas que ce linge ait pu passer par la suite pour un saint suaire ?

- Et dans la relation de Dom Bertheau, il est question aussi de deux reliques : le saint suaire et un autre linge de plus petite dimension qualifié de suaire de la tête.

Comme le suaire de Compiègne était entièrement blanc et paraissait non taché de sang, ne se pourrait-il pas que ce suaire disparu n'ait été que le linge de protection de la vraie relique <sup>11</sup>, la relique étant le "suaire de la tête", ou plus vraisemblablement encore un morceau de suaire ?

### Bibliographie :

- Delvigne (Chanoine), *L'église Saint-Jacques de Compiègne. Histoire et description*, Compiègne, 1942, pp. 94-114.

- *Description historique des reliques et monuments remarquables qui sont dans l'Église de l'Abbaye Royale de Saint-Corneille de Compiègne*, Paris, 1770.

- Dor (Pierre), *La couronne d'épines : à la recherche de ses épines*, Maulévrier, éditions Hérault (parution prévue pour 2005).

- Dor (Pierre), *La tunique d'Argenteuil et ses prétendues rivales*, Maulévrier, éditions Hérault, 2002.

- Dor (Pierre), *Vases des noces de Cana et de la Cène : à propos de l'origine du vase de Cana du musée du Louvre*, Angers, 2002 (tirage limité).

- Haelst (Rémy van), in *Actes du congrès de Turin*, 1998 (compte-rendu non publié, dont une copie nous a été transmise par l'auteur).

- *Inventaire du trésor de l'abbaye royale de S. Corneil de Compiègne*, Paris, 1698, p. 6 (livre consultable à la Bibl. de l'Arsenal de Paris).

- Langellé (Dom Jacques), *Histoire du saint suaire de Compiègne*, Paris, 1684.

- Morel (Chanoine), "Le saint suaire de Saint-Corneille de Compiègne", in *Bulletin de la société historique de Compiègne*, 1904, t. XI.

---

(10) C'était sans doute un moyen ancien de conservation.

(11) Vu sa taille, la relique de Kornelimünster pourrait aussi être une enveloppe de relique.

- Morel (Chanoine), *Les saintes reliques vénérées dans l'Église Saint-Jacques de Compiègne. Inventaire annoté par le chanoine Morel*, Compiègne, 1922.

- Vieillard-Troïekourov (May), "La chapelle du palais de Charles le Chauve à Compiègne", in *Cahiers archéologiques*, 1971, t. XXI, pp. 98-108.

\*

\* \*

## DÉBAT

M. Pierre Gillon souligne le rôle de Charles le Chauve dans l'enrichissement en reliques de grands sanctuaires : Saint-Denis, Metz, Agaune, Saint-Denis des Fossés, sans doute Chartres, comme le mentionnent plusieurs auteurs contemporains. Un recensement plus complet reste à faire.

Parmi les reliques de la Passion offertes par les carolingiens, peu se prévalent d'une telle origine (c'est plus généralement le nom de Charlemagne qui est revendiqué). Pour Charles le Chauve, nous trouvons le clou et le fragment de couronne d'épines de l'abbaye de Saint-Denis, le suaire de Compiègne, et peut-être certaines reliques de Saint-Riquier. Une étude reste à faire pour les reliques autres que celles de la Passion.

*M. Montaubin* : Quelles pratiques particulières sur les reliques de Compiègne ?

*Pierre Dor* : beaucoup de textes parlent du don du suaire à l'abbaye, mais peu s'intéressent au culte proprement dit dont il est l'objet. Comme partout ailleurs, il est le prétexte d'indulgences<sup>12</sup>, de pèlerinages, de quêtes<sup>13</sup> et de processions<sup>14</sup>. Une messe et une prose propres au saint suaire se trouvent attestées dans un missel du XIII<sup>e</sup> s. Un rituel de la même époque règle les cérémonies à observer lorsque le suaire est sorti du trésor de l'église. Une confrérie est établie vers 1485 par Antoine de la Haye, abbé de Saint-Corneille. La relique est l'objet d'une première reconnaissance, le 21 octobre 1516 : le roi fait alors coudre la relique sur un taffetas blanc "eu égard à sa grande vieillesse". De nombreux visiteurs sont signalés au XVII<sup>e</sup> s. Le 15 août 1628, en présence des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, a lieu une seconde reconnaissance de la relique nécessitant l'ouverture de la châsse.

*Mme Fouché* : Quel rapport entre le voile de Compiègne et celui de Chartres ?

*Pierre Dor* : Charlemagne aurait acquis le voile de la Vierge du monastère de la Théotokos des Blachernes de Constantinople (rapporté de la Palestine au V<sup>e</sup> s.). Il l'aurait déposé à Aix-la-Chapelle (ou à Kornelimünster). Plus tard, Charles le Chauve l'aurait divisé en trois :

- une partie qui serait restée à Aix (ce "voile de la Vierge" a la même largeur que celui de Chartres<sup>15</sup>) ;

(12) en 1194 et en 1233 par exemple.

(13) Vers 1185, Philippe Auguste prend sous sa protection les religieux de Compiègne qui portent par toute la France le très précieux suaire pour recueillir les aumônes.

(14) Le quatrième dimanche de Carême.

(15) Y. Delaporte, *Le voile de Notre-Dame*, Chartres, 1927 ; J. Villette, "Le voile de la Vierge depuis onze siècles à Chartres", in *Notre-Dame de Chartres*, septembre 1976, n° 28, pp. 4-11.

- le voile de Chartres (longtemps appelé à tort "sainte chemise") qui mesurait à l'origine 5,35 m. de long (il a aujourd'hui 2,12 m. sur 0,46 m.) ; Charles le Chauve l'aurait offert à la cathédrale de Chartres en 876. Il est mentionné pour la première fois lors du siège de Chartres par les Normands en 911 (ou peut-être même 892) : les assaillants sont mis en déroute, lorsque l'évêque Gantelme déploie la relique au-dessus du rempart. L'enveloppe de la relique est une écharpe en soie, de fabrication musulmane du VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> s.

- le voile de Compiègne, jadis conservé dans un coffret d'ivoire octogonal représentant l'histoire d'Adam, mesurait quant à lui 4,20 m. de long et portait les lettres IPMINIRV<sup>16</sup>.

Aucune étude scientifique ne paraît avoir été faite sur ces trois reliques. Néanmoins, Delaporte a constaté que le tissu de la relique de Compiègne est beaucoup moins serré que celui de Chartres, ce qui semble exclure que les deux reliques aient fait partie de la même relique à l'origine<sup>17</sup>. Une étoffe trouvée dans la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle ressemblerait au tissu de doublure du voile de Chartres (canards affrontés), ce qui laisserait la possibilité que les reliques d'Aix et de Chartres aient la même origine. Notons enfin qu'une autre étoffe d'Aix porterait le nom de Michel (qui fut préfet de la chambre sous l'empereur Nicéphore).

*M. Lusse* : Turin a-t-il contesté l'authenticité du suaire de Compiègne ? Y a-t-il eu des rapports ?

*Pierre Dor* :

- Le saint suaire de Turin n'est dans cette ville que depuis 1578 ; il était auparavant à Chambéry (Savoie), et avant 1502 à Lirey (Aube). On a noté dans l'histoire, des oppositions entre le suaire de Carcassonne et celui de Cadouin, entre celui de Besançon et celui de Turin, mais aucune contestation avant l'époque moderne entre Compiègne et Turin, sans doute du fait que ces deux reliques étaient très différentes : le suaire de Compiègne ne portait aucune marque, tandis que celui de Turin montre une effigie d'un corps de face et de dos<sup>18</sup>. Chifflet en 1624 écrit sur le suaire de Besançon ; il est peut-être le premier auteur à relever à la fois les deux suaires de Compiègne et de Turin, mais il ne les oppose aucunement.

- En 1902, F. de Mély<sup>19</sup> prétendait avoir trouvé dans les inventaires du Moyen Age, 44 saints suaires qui pouvaient se présenter comme des rivaux du suaire de Turin et par conséquent rivaux potentiels de celui de Compiègne. Une brève analyse de l'histoire de chacun d'eux permet de mieux voir les rapports possibles existant entre eux :

1) Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Selon toute vraisemblance, un texte lu par Mély devait parler d'un suaire (ou d'un fragment) à Aix, sans préciser qu'il s'agissait d'Aix-la-Chapelle (et non d'Aix-en-Provence) : il n'existe en effet aucune mention permettant de confirmer l'existence d'un saint suaire (ou d'un fragment) dans cette ville.

2) Aix-la-Chapelle (Allemagne), Dôme.

Le suaire signalé dans cette ville est celui qui parvint à Compiègne (tout au moins en partie).

3) Albi (Tarn), couvent des Augustins.

Calvin, dans son *Traité des reliques* (1543), en parle comme n'étant qu'un morceau : "sans les pièces qui en sont dispersées d'un côté et d'autre, comme à Saint-Salvador en

(16) *Id Proprium Matris Jesu Nazareni Judaeorum Regis Velum* (c'est le propre voile de la Mère de Jésus de Nazareth, roi des Juifs).

(17) In *Fêtes mariales : Chartres (31 mai – 6 juin 1927)*, Chartres, Maison des œuvres diocésaines, 1927, p. 96, note 2.

(18) Calvin, dans son *Traité des reliques*, de 1543, oppose différents suaires, mais il n'a pas connaissance de celui de Compiègne.

(19) *Le saint suaire de Turin est-il authentique ? I Les représentations du Christ à travers les âges*, Paris, 1902.

Espagne, et aux augustins d'Albi". Il se peut que le fragment d'Albi provienne du suaire des Augustins de Carcassonne, ou encore de celui de Cadouin<sup>20</sup>. Lors des contestations entre les suaires de Carcassonne et de Cadouin, il n'est pas question d'Albi : cette ville ne possédait donc pas un suaire entier !

4) Annecy (Haute-Savoie).

C'est le suaire de Turin qui séjourna dans cette ville en 1566.

5) Aoste (Piémont, en Italie), chapelle Saint-Grat, puis cathédrale.

La cathédrale possède un fragment de saint suaire (*de sudario Christi*) qui fut transféré en 1708 d'un coffret de bois dans une petite châsse d'argent. Le coffret de bois remonte au XIIIe s. ; néanmoins, comme il existe dans la vallée d'Aoste une chapelle du saint suaire (*lo Sèn-Chouéo*), édiée à la demande des Sarriod d'Introd dans la deuxième moitié du XVe siècle, en l'honneur du saint suaire de Turin, alors propriété des ducs de Savoie, on peut penser que c'est à cette occasion que la relique a été ajoutée dans le coffret<sup>21</sup>.

6) Arles (Bouches-du-Rhône), cathédrale Saint-Trophime.

L'inventaire du 29 septembre 1151 signale "*Quidam pannus lineus... qui est sutus cum quodam panno aureo, in quo panno lineo fuit D N Jhesus Christus involutus*"<sup>22</sup>. Tout d'abord rien ne prouve qu'il s'agisse d'une relique de suaire<sup>23</sup>. De plus, le texte ne dit nullement que la relique était entière. Sans doute n'était-ce qu'une simple parcelle de relique : comme c'est généralement le cas dans les inventaires, le tout est cité pour la partie.

7) Besançon (Doubs), cathédrale Saint-Étienne, puis cathédrale Saint-Jean.

La version de Gollut (fin XVIe s.) qui fait du suaire de Besançon, un don de l'empereur Théodose II au Ve s. est bien entendu légendaire. Dunod (fin XVIIIe s.) suggérait quant à lui que ce soit le suaire de Constantinople apporté au moment de la IVe croisade (1204) par l'intermédiaire d'Othon de la Roche, mais les arguments en faveur de l'existence ancienne d'un suaire à Besançon sont très faibles :

- le château de Ray-sur-Saône (Haute-Saône) possède un coffret de bois sculpté, qui pourrait remonter au XIIIe s., avec un décor sculpté plus tardif. Mais il n'est pas sûr qu'il ait effectivement abrité le suaire de Besançon. Peut-être même aurait-il abrité celui de Turin.

- un rituel de 1253 ferait état d'un suaire à Besançon. Mais comme la première attestation certaine de l'existence d'un suaire dans cette ville se rencontre dans les délibérations capitulaires des 18 et 27 mars 1523, on est en droit de se demander si le fameux "rituel de 1253" n'est pas en fait de 1523, le copiste ayant inversé les 2e et 3e chiffres.

De toute façon, il a été prouvé par les gravures des XVIe et XVIIe s. figurant cette relique, que le suaire de Besançon vénéré à partir de 1523 n'était qu'une copie maladroite de la face du corps du suaire de Turin. S'il existait un suaire dès le XIIIe s., ce ne pouvait être qu'un linge symbolique, sans marque, servant d'accessoire aux mystères de la Passion. Le suaire de Besançon fut détruit en 1794 par ordre de la Convention<sup>24</sup>.

(20) Le suaire de Cadouin a séjourné à Toulouse et à Aubazine ; or Albi est situé entre ces deux villes.

(21) P.-E. Duc, *Le culte de saint Grat*, 7e fasc., Aoste, impr. catholique, 1896, pp. 10-13 ; Mgr E. Brunod et chan. L. Garino, *La cattedrale di Aosta*, Aoste, éd. Musumeci, 1996, pp. 423 et 427 (informations fournies par la Bibliothèque Régionale d'Aoste).

(22) *Gallia Christiana Novissima*, Arles, 1900, c. 1046.

(23) Il pourrait s'agir aussi bien d'un fragment de linge de l'enfant-Jésus.

(24) Jo-Jac. Chifflet, *De linteis sepulchralibus Christi servatoris crisis historica*, Anvers, 1624 (trad. fr. en 1631) ; Jules Gauthier, "Notes iconographiques sur le saint suaire de Besançon", in *Mémoires de l'Académie de Besançon*, 1883, pp. 288-327 et pl.

## 8) Boucovine (Roumanie).

Une étude en russe sur ce suaire est signalée dans la *Revue Archéologique* <sup>25</sup> : il s'agit d'un article de V. E. ROUMIANTZEV, intitulé "Du saint suaire de Boukouvinez" et publié dans les *Travaux des Congrès de la Société archéologique de Moscou* <sup>26</sup>.

## 9) Cadouin (Dordogne), abbaye cistercienne.

L'inscription à caractères coufiques que porte le suaire de Cadouin a été déchiffrée en 1934 ; elle permet de dater ce tissu entre 1094 et 1121 ; cela va dans le sens de la tradition qui veut que le suaire ait été donné à Cadouin en 1117, au lendemain de la première croisade. La première mention certaine de l'existence de ce suaire se trouve dans un acte de Simon de Montfort de 1214 <sup>27</sup>. En 1392, cette relique est transportée à Toulouse ; elle passera aussi au cours des ans à Paris (chapelle des Bernardins), à Obazine, à Poitiers et à Montferrand-du-Périgord. Elle a réintégré Cadouin en 1463. Un procès-verbal vers 1403 oppose les religieux de Cadouin à ceux de Carcassonne à propos de leur relique de suaire respective.

Barbier de Montault suggérait en 1882 que le "suaire" de Cadouin puisse être l'enveloppe du suaire autrefois conservé à Constantinople ; Legrand émettait quant à lui en 1980 l'hypothèse que le "saint bandeau" (bandelette de lin qui passait pour avoir bandé les yeux ou la bouche de Jésus lors de la Flagellation), signalé à Cadouin (1463), à Aubazine et Solignac, et qui disparut au début du XXe s. <sup>28</sup>, puisse être une bande du suaire de Turin, autrefois à Constantinople. Ainsi le "suaire" de Cadouin n'aurait été qu'une enveloppe de ce fragment de relique. Les taches trouvées sur le "suaire" n'étaient pas des taches de sang <sup>29</sup>, mais des taches de bougie et de cire <sup>30 & 31</sup>.

## 10) Cahors (Lot), cathédrale Saint-Étienne.

La cathédrale possède la "sainte coiffe" : c'est un serre-tête qui, destiné à couvrir la tête depuis le front jusqu'à la nuque, s'allonge sur les tempes et s'attache sous le menton ; il aurait servi à couvrir la tête de Jésus dans le sépulcre. Il se présente sous l'aspect de huit coiffes superposées, avec une couture depuis le milieu de la tête jusqu'à la nuque. Sa forme est antique et orientale ; il daterait, selon Champollion le Jeune, de l'époque du Christ. En lin d'Égypte, il porte des taches de sang humain. Cette relique proviendrait d'un don de Charlemagne. Peut-être mentionnée dans la liturgie à l'époque carolingienne, elle est désignée en 1090 sous le terme d'"image de NSJC" : "Il est relaté qu'en 1090, lors d'une donation de plusieurs seigneurs à

---

(25) 1900, t. I, p. 264.

(26) C 3, I, XLIII (3e congrès tenu à Kiev en 1874).

(27) La *Chronique de Moissac*, rédigée au XVe s., ira même affirmer que Simon en est le donateur.

(28) L'église Saint-Julien de Lunegarde possède aussi une relique qualifiée de "saint bandeau" qui provient de l'abbaye de Marcihac et qui passe pour être un don de Charlemagne. Elle est conservée dans une châsse bleue émaillée du XIIIe s. La relique, portant des taches de sang, est en voile de lin d'Égypte. Sources : M.-A. Dominici, *De sudario capitis Christi*, Cahors, 1640, pp. 47 et 50 ; E. Rupin, *L'œuvre de Limoges*, 1890, p. 333 ; J. Juillet, "Charlemagne et la sainte coiffe de Cahors", in *Bulletin de la Société des études du Lot*, 1972, t. XCIII, fasc. 1, pp. 16-17.

(29) Comme l'avait cru Mgr de Lingendes en 1643.

(30) Selon les observations faites au microscope.

(31) Sur ce suaire, voir : *Histoire du saint suaire*, Paris, 1644 ; Vicomte de Gourgues, *Le saint suaire de Cadouin*, Périgueux, 1868 ; A. Carles, *Histoire du saint suaire*, Périgueux, 1875 ; Mgr X. Barbier de Montault, in *Bulletin Monumental*, 1882, p. 409 ; R. P. J. Francez, *Un pseudo-linceul du Christ*, Paris, 1935 ; A. Legrand, *Le linceul de Turin*, Versailles, 1980, p. 16 ; B. et G. Delluc, "Le suaire de Cadouin et son frère : le voile de sainte Anne d'Apt (Vaucluse)", in *Bulletin de la société historique et archéologique du Périgord*, 4e trimestre 2001, pp. 607-626.

l'évêque Géraud III de Cardaillac, il leur fut enjoint de prêter serment sur l'autel du patron de l'église cathédrale, où étaient déposées les reliques de st Étienne, l'image de NSJC, le bois sacré de la croix". Comme l'explique Juillet, le terme d'image est à prendre dans le sens du latin "imago", c'est-à-dire reproduction d'une forme sur quelque chose ou avec quelque chose. D'ailleurs, le serment se faisait généralement sur des reliques. L'autel du suaire, emporté par les protestants en 1580, fut retrouvé en 1634 : on déchiffra alors l'inscription "D AL SUD CAP XPI CAL II P M A DD C XIX VI KAL AUG<sup>32</sup>", qui montrait que l'autel avait été consacré le 27 juillet 1119 par le pape Calixte II. Babinet (2001) conteste la vérité de cette découverte, pensant que le suaire n'est parvenu à Cahors qu'après la IV<sup>e</sup> croisade, mais ses arguments ne sont pas entièrement convaincants<sup>33</sup>.

11) Campillo (Aragon, en Espagne), église paroissiale.

Il s'agit en fait d'une copie non datée du suaire de Turin, mais postérieure à 1500<sup>34</sup>.

12) Carcassonne (Aude), couvent des Augustins, puis cathédrale Saint-Michel.

La relique de Carcassonne, appelée le "saint cabouin", c'est-à-dire "sainte coiffe", aurait été rapportée vers 1298 de Ptolémaïde ou de Saint-Jean d'Acre, par deux religieux augustins (dont l'un était orateur du roi d'Aragon). Ils l'auraient obtenue d'une famille juive de Palestine "dans le tems des croisades" et auraient quitté Saint-Jean d'Acre (lorsque les Turcs prirent la ville) avec le dessein d'apporter la relique à Toulouse ; ils l'auraient finalement laissée à Carcassonne. Ces renseignements résultent de l'enquête faite par ordre de la cour en 1402, à propos des contestations entre les abbayes de Cadouin et de Carcassonne (le suaire de Cadouin étant alors à Toulouse). Une confrérie du saint suaire est érigée vers 1390 (avant 1397 en tout cas, date de départ du *Livre des confréries*). Cette relique, en soie, a l'aspect d'une serviette ordinaire blanche (0,80 m sur 0,40 m.). L'analyse au C14 effectuée en 1991 par un laboratoire d'Oxford daterait le tissu de la fin du XIII<sup>e</sup> s. ou du début du XIV<sup>e</sup> s.<sup>35</sup>.

13) Chartres (Eure-et-Loir), cathédrale Notre-Dame.

L'inventaire de 1322 y signale un fragment de suaire (*de sindone munda*), conservé avec plusieurs autres reliques dans un tableau-reliquaire byzantin. Mély fait de ce fragment un suaire entier<sup>36</sup> !

14) Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), cathédrale Notre-Dame.

Ce fragment de suaire provenait de la Sainte-Chapelle de Paris et fut offert le 30 décembre 1269 par saint Louis à l'évêque de Clermont, Gui de la Tour, pour sa cathédrale, avec plusieurs autres reliques. Ce n'est donc pas un suaire de plus<sup>37</sup> !

15) Compiègne (Oise), abbaye Saint-Corneille.

(32) *Dedicavit altare sudarii capitis Christi Calixtus secundus pontifex maximus, anno 1119, sexto calendis augusti.*

(33) Sur ce suaire, voir : Dominici, 1640 ; Abbé Montaigne, *Notice historique sur la sainte coiffe...*, Cahors, 1844 ; Juillet, 1972 (article apparemment méconnu de Babinet) ; R. Babinet, *Le témoin secret de la Résurrection*, Paris, éd. Jean-Cyrille Godefroy, 2001.

(34) L. Fossati, *Le copie della sacra sindone*, 2001, p. 8 (copie sur Internet).

(35) Sur ce suaire, on pourra consulter avec profit : P. T. Bouges, *Histoire du saint suaire de N.S.J.C. gardé dans l'église des Pères Augustins de la ville de Carcassonne*, Toulouse, 1722 (et non 1623 comme c'est écrit) ; abbé Sarda, *Notice sur le saint suaire de Carcassonne conservé dans la chapelle de l'hôpital général*, Carcassonne, 1898 ; exposition *Trésors textiles du Moyen Age en Languedoc-Roussillon*, Carcassonne, musée des Beaux Arts, 1993, pp. 57-64, p. 149 et fig. 21.

(36) F. de Mély, *Le Trésor de Chartres (1310-1793)*, Paris, 1886, pp. 51-53 et 101 ; *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Paris, 1904, t. III, pp. 265-267 ; A. Frolow, *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 499, n° 691 et p. 546, n° 830, 4).

(37) Mély, 1904, t. III, pp. 311-313.

Nous en avons déjà parlé.

16) Constantinople.

C'est selon toute vraisemblance le suaire de Turin, présent à Constantinople de 944 à 1204.

17) Corbeil (Essonne).

Chevalier signale un fragment de suaire à Corbeil, mais omet celui de Corbie. Il cite cette relique très probablement d'après la table de l'ouvrage de Riant, qui signale une relique du suaire à "Corb.". En se référant aux pages auxquelles renvoie Riant, on s'aperçoit qu'il s'agit non pas de Corbeil, mais de Corbie<sup>38</sup>.

18) Corbie (Somme), abbaye Saint-Pierre.

Cette abbaye possédait des fragments du suaire de Jésus, mentionnés dans un *rotulus* des environs de 1200 ; ils furent donnés par Robert de Clari vers 1213 à l'abbaye. Un fragment existait encore vers 1914 ; il était perdu en 1939.

L'abbaye possédait aussi une sainte face (ou "Véronique"), rapportée par Robert de Clari. Cette icône, de style byzantin, peinte sur cuir ou cuivre doré, et placée dans un cadre d'orfèvrerie, a été volée il y a quelques années<sup>39</sup>.

19) Enxobrégas (Portugal), monastère de la Mère de Dieu (aujourd'hui musée national de Lisbonne).

C'est une copie non datée (XVIIe s. ?) du suaire de Turin<sup>40</sup>.

20) Halberstadt (Allemagne), cathédrale.

Un fragment du suaire et un fragment du linceul (*de syndone et de sudario*), abrités dans un tableau byzantin du début du XIIIe s., furent donnés en septembre 1208 à la cathédrale : ils avaient été rapportés lors de la IVe croisade par Conrad de Krosigk, évêque d'Halberstadt<sup>41</sup>.

21) Jérusalem (Palestine).

Le suaire d'Aix-la-Chapelle provient très probablement de Jérusalem<sup>42</sup>.

22) Johanavank (Arménie), près d'Érivan (à 4 lieues d'Edchmiadzin).

On lit dans les *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie* de Vartan<sup>43</sup> : "il y a encore dans le pays le monastère d'Iohanavank'h où se trouve le saint suaire de JC." Vartan est mort en 1271, mais ses mémoires (dont il existe une copie du XVe ou XVIe s.) semblent en réalité être l'œuvre d'un de ses disciples. Le monastère a été détruit en 1919. Nous n'avons pas de plus ample information sur l'origine et la destinée de cette relique<sup>44</sup>. Ne s'agissait-il que d'un fragment de suaire ? ou une relique plus importante a-t-elle transité par ce lieu ?

(38) Cte P. Riant, *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, Genève, 1878, t. II, p. 390 ; U. Chevalier, *Étude critique sur l'origine du saint suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, Paris, 1900, p. 18.

(39) Sur cette relique, voir H. Dusevel, *Histoire du trésor de l'abbaye de Corbie*, Amiens, 1861, p. 51, n° 17 et pp. 52-53, n° 19 ; Riant, 1878, t. II, p. ccxij, note 5 ; Mély, 1904, t. III, p. 257 ; P. Vignon, *Le linceul du Christ*, Paris, 1939, p. 44, note 1.

(40) Voir F. de Mély, in *Revue archéologique*, 1902 et L. Fossati, 2001, p. 8.

(41) Sur cette relique, voir Riant, *Exuviae...*, 1877, t. I, pp. 20-21 ; Mély, 1904, t. III, pp. 254-256 ; Frolov, 1961, p. 386, n° 459.

(42) Voir Aix-la-Chapelle.

(43) Paris, 1819, t. II, p. 419.

(44) J. Saint-Martin, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, Paris, 1819, pp. 419 et 454, note 1 (pour l'auteur).

## 23) Karlstein (puis Prague).

La cathédrale de Prague possède un fragment de suaire, signalé dans l'inventaire de 1354 en ces termes : "*De sudario Xpi in una tabula argentea deaurata*". Charles IV avait acquis ce reliquaire au cloître Saint-Alban de Mayence. Les reliques obtenues par Charles IV furent tantôt vénérées à Karlstein, tantôt à Prague. La relique de Karlstein n'est donc qu'un fragment de la relique de Mayence<sup>45</sup>.

## 24) Le Mans (Sarthe), cathédrale.

Selon Morand et Mély, la cathédrale possédait un saint suaire. Les inventaires n'en font cependant pas mention. Mais l'*Ordinarium novum* du chanoine Pierre Hennier, écrit en 1481, signale la présence de deux linges, servant au moment de la célébration de la "Passion selon saint Jean". Il est précisé que, durant les derniers jours de la semaine sainte, on couvrait le sépulcre du Christ d'un pallium, espèce de *sindon*, qu'on enlevait le jour de Pâques dans un cérémonial particulier. Tous ces linges étaient donc logiquement des accessoires liturgiques pour les mystères de la Passion joués devant les cathédrales et non de vraies reliques<sup>46</sup>.

## 25) Lirey (Aube), collégiale.

Le saint suaire (ou saint linceul), à Lirey au moins depuis 1355, fut transféré en 1502 à la sainte-chapelle de Chambéry, et se trouve depuis 1578 à la cathédrale de Turin. L'analyse au C14, faite en 1988 sans la rigueur scientifique attendue, contredit tous les autres résultats fournis par l'étude de la relique et de son histoire<sup>47</sup>.

- On a déchiffré sur la silhouette de l'homme du suaire l'empreinte de deux pièces de monnaie frappées sous Ponce Pilate et des inscriptions latines relatives à Jésus.

- Il semble que l'on puisse à la suite de Wilson identifier ce linceul avec le *mandylion* d'Édesse attesté dès le début du Ve s.<sup>48</sup> : durant plusieurs siècles, le suaire, plié, n'aurait laissé paraître que le visage du Christ.

- Ce *mandylion* parvient en 944 à Constantinople. Il aurait alors été déplié. Il restera dans cette ville jusqu'en 1204. La sainte face de Laon, exécutée avant 1249, reproduit de nombreux détails présents sur le suaire de Turin ; elle porte une inscription en caractères slaves signifiant : "Image du Seigneur sur un linge"<sup>49</sup>.

Le codex Pray<sup>50</sup>, antérieur à 1210, reproduit aussi certains détails du saint suaire, preuve qu'il existait déjà à cette époque<sup>51</sup>.

- En 1203, Robert de Clari vit un linceul avec la silhouette du Christ à Sainte-Marie des Blachernes de Constantinople. Mais il déclare ne pas savoir où il fut emporté lorsque la ville fut prise par les Grecs et les Français (en 1204).

- Dans une lettre du 1er août 1205, Théodore Ange se plaint auprès du pape Innocent III de ce que les Français ont pris des reliques, au nombre desquelles se trouve le saint suaire qui est maintenant à Athènes.

(45) T.-J. Pessina de Czechorod, *Phosphorus septicornis...*, Prague, 1673 ; A. Podlaha et E. Sittler, "*Der Domschatz in Prag*", in *Topographie der Historischen und Kunstdenkmale*, Prague, 1903, p. 79, n° 52.

(46) S.-J. Morand, *Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais*, Paris, 1790 ; Mély, *Le saint suaire...*, 1902 ; A. Ledru, "Les reliques insignes de la cathédrale du Mans", in *La Province du Maine*, 1902, t. X, pp. 273-280.

(47) Elle donne une datation entre 1260 et 1390.

(48) Pèlerinage du bienheureux Daniel en 405, selon un manuscrit syriaque de la fin du Ve s. écrit par Jacob de Serugh.

(49) S. Martinet, *La sainte face de Laon et son histoire*, Laon, 1988.

(50) Bibliothèque nationale de Budapest, ms cote Mnyl.

(51) *Revue internationale du linceul de Turin* (RILT), avril 2003, n° 25, pp. 6-19.

- Une question se pose : où le suaire se trouvait-il entre 1205 et 1355 ? : l'hypothèse du passage par Besançon semble devoir être exclue<sup>52</sup> ; de même l'hypothèse qu'il ait séjourné à la Sainte-Chapelle de Paris et qu'il ait été offert par le roi Philippe VI à Geoffroi Ier de Charny<sup>53</sup> ; une troisième hypothèse voudrait qu'il ait été en possession des Templiers. Reste en outre la thèse selon laquelle le linceul aurait été acquis en Grèce : dès 1343, Geoffroi Ier avait le projet de fonder une collégiale à Lirey. Il aurait pu acquérir le suaire (auprès des ducs d'Athènes), au cours du voyage qu'il fit à Smyrne en 1345. Zante (île ionienne près de la Grèce) pourrait être le lieu où le suaire de Lirey a séjourné. Rappelons que Dreux de Charny, frère de Geoffroi, avait épousé en secondes noces (avant 1316) Agnès de Charpigny, fille du seigneur de la Vestitza en Achaïe, région voisine du duché d'Athènes et de Zante<sup>54</sup> ; or, selon Philibert Pingon (1581), Marguerite de Charny (en réalité Agnès de Charpigny) fit sortir le saint suaire de Grèce dans son bagage<sup>55</sup>.

26) Mayence (Allemagne), monastère de bénédictines, puis en 1242 de cisterciennes d'Altenmünster.

Selon l'historien Séraire (auteur d'une Histoire de Mayence en 1604), une princesse du nom de Kunégonde fit don à ce monastère (fondé par sainte Bilhilde vers 730), d'un saint suaire qui couvrit la tête et la face du Christ dans le sépulcre<sup>56</sup>. L'auteur précise ailleurs qu'il s'agit d'un fragment de suaire ou plutôt de deux morceaux (l'autre étant conservé dans le cloître Saint-Alban de Mayence<sup>57</sup>). On sait que cette Kunégonde vivait avant 1354<sup>58</sup> ; comme Séraire précise qu'elle a été enterrée dans ce monastère, il serait tentant de l'identifier avec Cunégonde, abbesse de ce monastère en 1336<sup>59</sup>. Le monastère a été supprimé en 1781.

27) Milan (Piémont en Italie).

C'est le suaire de Turin qui y est exposé en 1536.

28) Mont-Dieu (Ardennes), chartreuse.

---

(52) Voir Besançon.

(53) Voir Paris.

(54) En 1185, Zante est détachée de l'empire byzantin et les Orsini créent le Comté Palatin de Céphalonie et Zante. En 1209, Maïus Orsini reconnaît la suprématie de Venise à Zante. Par la suite, il devient le vassal du seigneur d'Achaïe, Geoffroi de Villehardouin. En 1335, la dynastie des Orsini s'éteint : le comté de Céphalonie-Zante tombe aux mains des princes angevins (*Zante d'hier et d'aujourd'hui*, Athènes, éditions Michalis Toubis, 1992, pp. 16-17).

(55) D. Raffard de Brienne, *Dictionnaire du linceul de Turin*, éd. de Paris, Paris, 1997 ; *Actes du IIIe symposium scientifique international du CIELT - Nice, 1997*, Paris, éd. 1998 ; *RILT* ; P. Baima Bollone, *101 questions sur le saint suaire*, Milan, trad. Saint-Maurice, éd. Saint-Augustin, 2001 ; D. Daguet, *Le linceul du ressuscité*, Sarment, éd. du Jubilé, 2004.

(56) Certains auteurs (comme Chifflet) ayant mal lu Serarius ont cru que c'était sainte Bilhilde la donatrice de la relique. Voici donc le texte en question : "*Inter alias reliquias dono a principe quadam femina, cui Künegundis nomen accepisse sudarium, quo Christi Domini caput & facies in sepulchro tecta fuisset : illam vero Dominam Künigundin se, suorumque plurima monasterio postea dedisse, ac apud S. Bilhardin sepulchro dignatam*".

(57) N. Serarius, *Rerum Moguntiacarum*, éd. Francfort, 1722, pp. 46, 179-182 et 615.

(58) voir Karlstein.

(59) G. Allmang, art. "Altenmünster", in *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques* (DHGE), 1914, t. 2, col. 797 ; A. Bigelmair, art. "Bilhilde", in DHGE, 1935, t. 8, col. 1472. Notons que le nécrologe du monastère n'est pas complet.

Dom Ganneron y signale en 1631 un fragment du saint suaire (*de sudario Domini*). La relique se trouvait à la fin du XIXe s. dans l'église des Grandes Armoises (Ardenne)<sup>60</sup>.

29) Pairis (Haut-Rhin), abbaye.

Mély s'est sans doute référé aux tables de Riant<sup>61</sup> qui signale une relique du suaire à "Par.". Il s'agit en fait de Paris et non de Pairis (car Pairis n'a jamais possédé une telle relique, mais seulement des reliques du sang et de la vraie croix).

30) Paris, Sainte-Chapelle.

La Sainte-Chapelle de Paris possédait depuis 1247 une relique du saint suaire donnée par Baudouin II à saint Louis. L'examen d'un fragment de ce suaire conservé à Tolède nous invite à écarter l'hypothèse qui voudrait qu'elle ait fait partie du saint suaire de Turin. On a proposé en outre l'hypothèse que la relique de Turin ait transité par la Sainte-Chapelle ; cette hypothèse semble aussi devoir être écartée<sup>62</sup>.

31) Port d'Aussois (Savoie), près de Saint-Jean-de-Maurienne.

Calvin, dans son *Traité des reliques*, signalait un suaire dans une ville au Port d'Aussois. Il s'agit selon toute vraisemblance du saint suaire de Turin, alors dans la région de Chambéry<sup>63</sup>.

32) Reims (Marne), cathédrale Notre-Dame.

Selon un martyrologe du XIIIe s., la cathédrale possédait une *relique de sudario Domini*.

En 1562, le reliquaire en forme d'étoile, qui abritait ce fragment, fut vendu. A partir de 1669, on voit figurer la relique dans l'*Image du saint lait* (une vierge en or, qui fut fondue à la Révolution<sup>64</sup>).

33) Rome (Italie), église Saint-Jean-de-Latran (chapelle du *Sancta Sanctorum*).

Jean Diacre y signale au XIIe s. "*unum de quinque linteaminibus quibus sanctissimum corpus ejusdem Domini fuit involutum*"<sup>65</sup>. L'*Inventaire des reliques de Rome* de 1575 parle ainsi de cette relique : "le suaire ou couvre chef mis sur la face de Jésus Christ au sépulchre"<sup>66</sup>. Peut-être y aurait-il un lien entre ce suaire et la Véronique de Rome qui a séjourné dans cette église<sup>67</sup>.

Cette église possédait aussi, depuis le VIIIe s. au moins, un portrait *achéropoïète* du Christ.

34) Rome (Italie), église Sainte-Marie-Majeure.

(60) P. Laurent, *Les Antiquités de la chartreuse du Mont-Dieu (de François Ganneron, 1631)*, Paris, 1893, p. 99 ; A. Frezet, "Catalogue des reliques de la chartreuse du Mont-Dieu", in *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, 1897-1898, t. 5, p. 6.

(61) 1878, t. II, p. 390.

(62) E. Poulle, "A propos des reliques de la Passion à la Sainte-Chapelle", in *RILT*, n° 23, avril 2002, pp. 12-18.

(63) Renseignement Internet <http://www.cis-valcenis.com/vanoise/traces.htm>.

(64) U. Chevalier, in *Bibliothèque liturgique*, Paris, 1900, t. VII, p. XIX ; Dom G. Marlot, *Histoire de la ville, cité et université de Reims...*, Reims, v. 1663, éd. 1845, t. 4, p. 348 ; P. Tarbé, *Trésors des églises de Reims*, Reims, 1843, pp. 51-52, 121 sq., 140 sq.

(65) *Monuments* Piot, 1906, t. ; XV, p. 30.

(66) Le 5 janvier 1013, Gauzlin, archevêque de Bourges, donne à l'abbaye de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire), un fragment de saint suaire, acquis à Rome (R.-H. Bautier et G. Labory, *André de Fleury, vie de Gauzlin, abbé de Fleury...*, Paris, CNRS, 1969, pp. 60-63). C'est probablement de cette relique qu'il l'a tiré.

(67) Voir ci-après.

Calvin signale un suaire dans cette église, mais l'*Inventaire des reliques de Rome* n'en souffle mot. Néanmoins Chifflet (1624) cite à nouveau cette relique et Barbier de Montault confirme qu'il existe bien un fragment de suaire dans cette église<sup>68</sup>.

35) Rome (Italie), église Saint-Pierre du Vatican.

C'est le fameux "voile de sainte Véronique". Selon la *Mors Pilati* (VIIe ou VIIIe s.), le Christ imprima son visage sur un linge qu'il donna à Véronique. Ce voile, identifié avec "l'image de Kamuliana" (copie du "mandylion d'Édesse"), resta à Kamuliana jusqu'en 574, époque à laquelle il fut transféré à Constantinople, où on l'y trouve jusqu'en 705. Le patriarche Germanos l'aurait envoyé à Jean VII (pape de 705 à 707) : le pape fit alors construire au Vatican un oratoire pour l'y placer, et il le consacra à la sainte Vierge. Ce voile, exposé au XIIe s. au Latran, fut transporté au début du XVIIe s. dans la nouvelle basilique Saint-Pierre. En 1608, la vieille basilique Saint-Pierre est démolie. Il y aurait eu alors substitution de cette relique avec une copie ; le voile originel aurait été offert en 1638 aux capucins de Manopello, où il se trouve toujours<sup>69</sup>. Aujourd'hui, ce qui reste du voile de Véronique à Rome n'a plus de trace d'image, mais que des taches<sup>70 & 71</sup>.

36) Saint-Yved de Braine (Aisne), abbaye.

Selon Dom Grenier (XVIIIe s.), cette ville ne possédait qu'un fragment de saint suaire : "*particula sudarii Dni*". Un catalogue de reliques de l'abbaye dressé probablement au XVIIIe s. fait état de deux fragments de suaire (*de sudario domini*) : l'un conservé avec de nombreuses reliques dans une ancienne table d'argent où les noms des reliques étaient désignées clairement, l'autre enchâssé dans un reliquaire distinct. Ces fragments de reliques, qui provenaient peut-être de Soissons, ont été détruits à la Révolution<sup>72</sup>.

37) San Salvador d'Oviedo (Espagne).

Ce suaire aurait été emporté en 614 à Carthage pour fuir l'invasion perse de la Palestine. Sa présence dans la cathédrale d'Oviedo est attestée par un acte passé le 14 mars 1075 devant le roi Alphonse VI et Cid Campeador. C'est un morceau de tissu de 0,84 m. sur 0,53 m. taché de sang de groupe AB et porteur de pollens du Proche-Orient. Il aurait été posé sur le visage du Christ mort pendant son transfert au tombeau, et avant son ensevelissement dans le linceul<sup>73</sup>.

38) Silos (Espagne), couvent des Bénédictins.

Il s'agit encore ici d'une copie sans date du suaire de Turin<sup>74</sup>.

39) Soissons (Aisne), monastère Sainte-Marie.

(68) *Œuvres complètes*, Poitiers, 1893, t. VII, p. 239.

(69) Ainsi que Pfeiffer en a retracé l'histoire.

(70) Barbier de Montault, 1893, t. VIII, pp. 204-205 ; Bollone, 2001, pp. 44-45 ; W. Bulst et H. Pfeiffer, *Das Turiner Grabtuch und das Christusbild*, Francfort, 1991 ; M. Hessemann, *Die stummen Zeugen von Golgotha*, Munich, 2000, ch. 9, pp. 170-192.

(71) Notons que Marco Polo, voyageur vénitien du XIIIe s. dans le chapitre 37 de son *Livre des Merveilles*, écrit à propos de la salamandre (l'amiante) : "Vous saurez qu'il existe à Rome une toile, que le grand Khan envoya en présent au Pape, afin que celui-ci y mette le saint-suaire du Christ". Ceci dut avoir lieu peu après 1266. La relique désignée sous le nom de saint-suaire est sans doute la sainte Véronique.

(72) Dom Grenier, Paris, BnF, ms coll. Picardie, t. 66, p. 95 v° ; Bibl.-médiath. mun. Nancy, ms 1751, fol. 323-324.

(73) Raffard de Brienne, 1997, pp. 72-73 ; Bollone, 2001, p. 50 ; A. Marion, *Jésus et la science, la vérité sur les reliques du Christ*, Paris, 2000, pp. 44-46.

(74) Fossati, 2001, p. 8.

C'est un fragment de suaire (*de sindone munda*) que possédait ce monastère. Il provenait de Nivelon de Chérisy qui l'avait obtenu en 1205, avec d'autres reliques, de Baudouin Ier, empereur de Constantinople. Ce monastère fut détruit à la Révolution.

Notons que le 21 octobre 1516, c'est l'évêque de Soissons qui présida à l'ostension solennelle du suaire de Compiègne. Il ne l'aurait sans doute pas fait s'il avait existé une relique concurrente dans sa ville.

40) Troyes (Aube), collégiale Saint-Étienne.

Une charte du 23 octobre 1161 nous apprend qu'Henri le Libéral avait obtenu un morceau de saint suaire pour l'abbaye de Rebais (*Rebasum*), diocèse de Meaux. Comme ce même Henri est le fondateur de la collégiale Saint-Étienne, on peut penser qu'il est le donateur du fragment de saint suaire qui y est signalé dès 1319<sup>75</sup>.

41) Turin (Piémont, en Italie), cathédrale.

Voir Lirey.

42) Utrecht (Pays-Bas), église-collégiale Saint-Jean.

Calvin signalait une relique du saint suaire dans la ville de "Le Trecht". Cette ville a été identifiée tantôt à Maëstricht, tantôt à Utrecht. Chifflet, se basant sur Calvin, signale cette relique au XVIIe s.<sup>76</sup> à Utrecht. Rayssius fait état de deux fragments de suaire (*de sindone Domini*) dans cette ville<sup>77</sup>.

43) Vézelay (Yonne), abbaye puis basilique Sainte-Madeleine.

Saint Louis fit don en juillet 1267 à l'abbaye de Vézelay, de plusieurs reliques provenant de la Sainte-Chapelle de Paris, dont un fragment de saint suaire (*de sudario*)<sup>78</sup>.

44) Vincennes (Val-de-Marne), sainte-chapelle.

Morand signale cette relique en 1790, mais les inventaires précédents n'en soufflent mot, du moins explicitement. Il est parfois fait mention de "plusieurs saintes reliques", mais sans précision. L'origine des autres reliques de la sainte-chapelle de Vincennes nous invite à y voir un fragment venant de la relique de la Sainte-Chapelle de Paris.

45) Zante (île ionnienne).

Mély signale un suaire à Zante. Il a tiré cette mention, d'Ulysse Chevalier<sup>79</sup>, qui lui-même renvoie à Dobschütz<sup>80</sup>. Ce dernier, ayant puisé son information dans les *Acta Sanctorum*<sup>81</sup>, pense qu'il s'agit d'une icône grecque dérivée du mandylion d'Édesse<sup>82</sup>. Nous nous sommes reportés aux Acta en question. Voici ce qu'on y lit :

(75) C. Lalore, *Inventaire des principales églises de Troyes*, Troyes, 1893, t. 1, p. c, notes 4 et 5, et p. clxvii ; t. 2, p. 3, n° 9, p. 13, n° 111 et p. 272, n° 2322.

(76) *Hiérothnie de JC*, Paris, 1631, p. 170.

(77) Rayssius (Arnold de Raisse), *Hierogazophylacium Belgicum sive thesaurus sacrarum reliquiarum Belgiï*, Douai, 1628, pp. 259-260.

(78) Mély, 1904, t. III, pp. 308-309.

(79) 1900, p. 17.

(80) E. von Dobschütz, *Christusbilder; "Untersuchungen zur christlichen Legende"*, in *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Altenchristlichen Literatur*, Leipzig, 1889-1899, p. 226, n° 3.

(81) *Acta sanctorum*, Feb I 457, 35, Anvers, 1658 (au 4 février, fête de sainte Véronique).

(82) Le P. Dom Aurélien Lagardère (*Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine, son tombeau et son culte à Soulac ou Notre-Dame de Fin des Terres*, 2e éd., Toulouse, 1877, p. 254) rapporte que le voile de sainte Véronique aurait été plié en trois : un pli serait parvenu à Rome,

(Suite de la note page suivante)

“*Inter insulas Ionij maris Reipublicae Venetorum subiectas visitur Zacynthus, cum urbe insula cognomini, in qua S. Veronicam aliquod Christi sudarium incolis ad eiusdem fidem conversis donasse, legimus in quodam Calendario Iconum MS. à moderno auctore instar adversariorum congesto ; nullo, quod dolemus, auctore citato*”. (en marge : *An aliqua imago Zacynthis*)”. Il est donc question d’un suaire donné par sainte Véronique.

Un livre de Claude Dervenn<sup>83</sup> nous a permis de remonter la piste de cette relique. L’auteur s’est en effet basé sur le récit de voyage du moine florentin Buondelmonti, écrit vers 1420 (au lendemain de son voyage qui a duré plus de cinq ans) :

“Zante a aussi porté anciennement le nom de Jérusalem.

.....  
Ayant appris (...) que cette île s’appelait Jérusalem, sainte Véronique (.....) s’y rendit par dévotion. Elle montra, dit-on, le suaire (.....) du Christ aux habitants, leur prêcha la mort du Sauveur et les prépara tous à embrasser notre foi<sup>84 & 85</sup>”.

Une relique de suaire (ou un *mandylion*) a donc séjourné dans cette ville, mais elle n’y était déjà plus en 1420, puisque Buondelmonti n’en parle que par oui-dire. Se pourrait-il que le suaire de Turin soit passé par là avant 1356 ?

En résumé, parmi les 45 suaires relevés par Mély, nous trouvons :

- le suaire de Turin, vénéré au cours des temps à Annecy, Aoste, Constantinople, Lirey, Milan, au Port d’Aussois, à Zante (?) ;
- le suaire de Compiègne, vénéré à Aix-la-Chapelle et à Jérusalem (qui ne serait qu’une enveloppe d’un fragment de suaire) ;
- des copies du suaire de Turin à Besançon, Campillo, Enxobrégas, Silos ;
- des fragments de suaire à Albi (fragment de Cadouin ou de Carcassonne ?), Aoste, Arles, Carcassonne, Chartres, Clermont, Compiègne, Corbie, Halberstadt, Karlstein, Mayence, au Mont-Dieu, à Paris, Reims, Rome (Sainte-Marie-Majeure), Saint-Yved de Braine, Soissons, Troyes, Utrecht, Vézelay, Vincennes ;
- des enveloppes de suaires à Cadouin, Compiègne, Rome (Saint-Jean-de-Latran ?) ;
- des reliques qui n’existent pas : à Aix-en-Provence, Corbeil, Paris ;
- un suaire de la tête : la sainte coiffe de Cahors ;
- un linge ayant servi avant l’ensevelissement : à Oviedo ;
- une sainte Véronique, jadis au Vatican ;
- des suaires peu documentés : à Boucovine et Johanavank ;
- un accessoire liturgique de la Passion : le suaire du Mans.

(Suite de la note 82)

le second à Jaen (Espagne) et le troisième, disparu, aurait été à Zante. Et l’abbé Janvier (*Le culte de la sainte face à Saint-Pierre du Vatican*, 7<sup>e</sup> éd., Tours, 1890, et *La dévotion à la sainte face à Saint-Pierre du Vatican et en d’autres lieux célèbres. Notices historiques*, 11<sup>e</sup> éd., Tours, 1897) reprend la même tradition. Dobschütz a trouvé la première mention de la légende du voile plié en trois dans le *Myreur des hystors*, de Jean des Prés, dit d’Outremouse (vers 1390) sans qu’il soit précisé où se trouvent les trois plis. Salméron en 1602 (*Commentarii in evang. hist.*, t. X, tract. 33, Col., p. 281, à propos de Lc 23, 28) assure qu’ils sont à Rome, à Jaën et à Jérusalem (il est repris en cela par Chifflet, Gretser, Ruspuerta et Acuna del Adarve) ; avec Xavier, S. J., 1639, Jérusalem est remplacée par Rome. La version qui parle de Zante paraît donc bien postérieure.

(83) *Iles grecques de Corfou à Santorin*, Paris, Horizons de France, 1955, p. 55.

(84) G. Ludovicus de Sinner, *Christoph. Buondelmontii, ... Librum insularum Archipelagi...*, Lipsiae et Berolini, 1824, p. 60 ; E. Legrand, *Description des îles de l’Archipel (par Christophe Buondelmonti)*, Paris, 1897, pp. 167-168.

(85) D’autres sources parlent de sainte Marie-Madeleine venue évangéliser cette île en l’an 34 ou encore de sainte Béatrice.